



REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (MFBCDE)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Services de Consultant : Réalisation d'une revue institutionnelle et organisationnelle de l'Office Burundais des Recettes (OBR)

No de Don : IDA D049-BI

N° d'identification du Projet : P149176

N° de référence : *N°540/AMI/30202/PRCIEG/2019*

1. *Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour le Consultant chargé de faire une revue institutionnelle et organisationnelle de l'Office Burundais des Recettes (OBR).*
2. Tout en adoptant une démarche participative et accordant une grande place aux réalités locales, sous régionales et internationales ainsi qu'en se basant sur les orientations du plan stratégique de l'OBR et celui du Gouvernement, le Consultant aura pour mandat :
 - De faire une évaluation/diagnostic de la structure de gestion actuelle de l'OBR en identifiant les dysfonctionnements éventuels en matière d'organisation et de processus (flux d'activité, périmètre de responsabilité, positionnement des liens hiérarchiques, moyen mis à disposition) et en matière de relation interpersonnelle au sein de l'OBR (qualité des interactions entre les différents acteurs, relation entre les différents départements et services, niveau de motivation et d'adhésion aux projets du moment, communication, délégation etc...) ;
 - Effectuer une analyse des forces et faiblesses et produire une cartographie de risques en matière d'organisation, de processus, de flux d'information ect... à partir des lacunes organisationnelles identifiées et en se basant sur les meilleures pratiques
 - Proposer une structure fonctionnelle et opérationnelle appropriée, pour atteindre ses objectifs principaux qui sont de fournir un service de qualité aux contribuables et de maximiser les recettes de l'Etat ;
 - De définir / décrire précisément les activités, les pouvoirs et responsabilités des postes et des services de la nouvelle structure proposée ;
 - Proposer des processus adaptés et favorisant une bonne circulation de l'information, de bonnes relations interpersonnelles et inter-service ;
 - De formuler des recommandations quant à la mise en place de la structure proposée et le processus de la rendre opérationnelle, sous forme de feuille de route qui s'aligne à la stratégie de l'OBR et aux réformes planifiées ;
 - Effectuer une analyse coûts/bénéfices sur le passage de la structure actuelle à la nouvelle structure proposée ;



- Développer un plan de transition pour ce passage et estimer le budget nécessaire pour le support éventuel durant cette phase ;
- Conduire la revue conformément aux normes internationales en matière d'audit organisationnel et fonctionnel (COSO) ou une autre méthodologie acceptable ainsi qu'aux bonnes pratiques dans la gestion des administrations fiscales.

L'Office Burundais des Recettes mettra à la disposition du Consultant toute la documentation en rapport avec son environnement institutionnel et légal, ainsi que tout document relatif à son fonctionnement et à ses activités.

En plus des documents disponibles à l'Office Burundais des Recettes, le Consultant devra se procurer de toute autre documentation sur le site web de l'OBR, du Ministère en charge des Finances et de la Banque Centrale du Burundi nécessaire à la réalisation de sa mission.

3. Le *PRCIEG*, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite les firmes de consultants internationales (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014* » (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Le consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur les qualifications des consultants (QC) telle que décrite dans les *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014*.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Jeudi de 8 heures 12 heures et de 14 heures à 17 heures et les Vendredi de 8h à 12 heures (heures locales). Les Termes de Référence de la mission pourront être retirés ou envoyés à ceux qui en feront la demande par email aux adresses mentionnées ci-dessous ou peuvent être consultés sur le site du PRCIEG : www.prcieg.bi
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier physique ou électronique au plus tard le **11/04/2019 à 16 heure locale** avec mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 540/AMI/A30202/PRCIEG/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE



**DE FAIRE UNE REVUE INSTITUTIONNELLE ET ORGANISATIONNELLE L'OFFICE
BURUNDAIS DES RECETTES (OBR).**

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Attention : Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG

**51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2^{ème} Etage, Bureau n° 202,
BP 922, Bujumbura, Burundi**

Tél: +257 22 25 27 59

E-mail: prcieg.infos@prcieg.bi avec copie à g.mvukiye@prcieg.bi